

L'esprit
BAD

www.ffbad.org

A

JEUNESSE

DYNAMISME

PASSION

TOI

MIXITÉ

DE

ÉNERGIE

JOUER



FFBAD

Fédération Française
de Badminton

GENERALI

Babolat

Gerflor

LACOSTE

NOUANSPORT

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

INFORMATIONS CLUBS

SAISON 2022-2023

1. AFFILIATION

1.1 Comment procéder à la réaffiliation de votre club ?

La saison 2022-2023 sera ouverte sur Poona le 1^{er} août 2022.

Pour la réaffiliation, merci de vous connecter sur Poona, **avec le profil Président** puis cliquer sur l'onglet Instances - Affiliation / Réaffiliation - Demande d'affiliation. Le montant à régler, fixé en fonction de votre comité départemental, est calculé automatiquement.

Merci d'envoyer ensuite à la Ligue les documents ci-dessous :

- le coupon généré par Poona
- le règlement correspondant (chèque ou virement bancaire). Pour tout paiement par virement bancaire, merci d'informer la ligue par mail.
- le formulaire de renseignement club 2022-2023 (obligatoire pour la mise à jour de notre base de données et la diffusion des informations).

1.2 Validation de la réaffiliation

La réaffiliation du club est validée par la Ligue à réception du paiement correspondant.

1.3 Changement de Présidence au sein du club

- Lors du processus de réaffiliation du club, l'ancien(ne) président(e) fait le changement de Président à l'étape 1. Le nouveau président recevra les codes d'accès afin de continuer le processus de réaffiliation.
- L'ancien(ne) président(e) peut également faire la modification depuis l'onglet Acteurs du sport – Dirigeants – Ajout d'un dirigeant.
- Le profil Président permet d'ajouter des nouveaux dirigeants avec les profils associés et de « désactiver » des anciens dirigeants, depuis l'onglet Acteurs du sport – Dirigeants – Gestion des demandes. Sélectionner le dirigeant puis cliquer sur Fonction => Désactiver le dirigeant.

2 . TARIF DES AFFILIATIONS ET LICENCES

	Comité 22	Comité 29	Comité 35	Comité 56
Licence Minibad	23,26 €	22,11 €	23,22 €	21,83 €
Licence Jeune	44,73 €	42,43 €	44,64 €	41,87 €
Licence Adulte	52,22 €	49,82 €	51,65 €	50,65 €
Affiliation Comité	55,00 €	46,00 €	50,00 €	55,00 €
Affiliation Ligue	69,00 €			
Affiliation FFBaD	70,00 €			

Les tarifs indiqués comprennent l'abonnement au magazine fédéral, 100% Bad.

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

INFORMATIONS CLUBS

SAISON 2022-2023

3. FORMULAIRE DE LICENCE

3.1 Comment se licencier pour la saison 2022-2023 ?

Vous êtes un pratiquant et vous souhaitez <u>prendre une première licence</u>	Vous êtes licencié(e) à la FFBaD et vous souhaitez <u>renouveler votre licence</u>
Lire attentivement l'intégralité du formulaire de prise de licence.	
Remplir et signer en deux exemplaires le formulaire (page 2).	
Imprimer et remettre ou transmettre électroniquement un exemplaire du formulaire à votre club.	
MINEURS : Joindre avec le formulaire de licence : une attestation en cas de réponse négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé un nouveau certificat médical en cas de réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé. ADULTES : Joindre avec le formulaire de licence un certificat médical . <i><u>Dois-je fournir un certificat médical ?</u></i>	Joindre avec le formulaire de licence : une attestation en cas de réponse négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé ; un nouveau certificat médical en cas de réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé.
Conserver l'autre exemplaire pour vous.	

LES DOCUMENTS UTILES

ADHÉSION PAPIER

Pour les renouvellements d'adhésion papier, le formulaire de prise de licence interactif est disponible avec une version distincte pour les mineurs et pour les adultes.



Formulaire de prise de licence MINEURS 2022-2023 → [CLIQUER ICI](#)

Formulaire de prise de licence ADULTES 2022-2023 → [CLIQUER ICI](#)

Le formulaire de prise de licence :

- Est indispensable pour s'inscrire dans un club de badminton affilié à la FFBaD ;
- Permet de s'informer des conditions d'assurance Generali incluses avec votre licence ;
- Permet de recevoir votre licence de badminton pour la saison demandée

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

INFORMATIONS CLUBS

SAISON 2022-2023

RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS EN LIGNE

Depuis le 1er juin 2022, les licenciés peuvent renouveler leur adhésion, en ligne, via MyFFBaD. Une solution rapide et efficace, pour vous, comme pour eux !

Pour ce faire, paramétrez votre offre tarifaire sur **Poona** et communiquez auprès de vos adhérents.

Les clubs à jour de leur affiliation pourront utiliser, s'ils le souhaitent, ce service proposé par la Fédération depuis 2020. Pour cela, 2 modules (onglets) sont à disposition sur Poona afin de pouvoir en assurer la mise en œuvre et la gestion :

- Via le menu "**Instance - Tarifs de cotisation**", pour paramétrer votre offre tarifaire. Pour plus d'informations [cliquez ici](#).
- Via le menu "**Gestion des Adhérents**", pour gérer vos adhérents. Pour plus d'informations [cliquez ici](#).

Afin de proposer une solution complète aux adhérents, la création d'un portefeuille électronique permettra d'utiliser la solution de paiement par carte bancaire, mise en place par la fédération.

La création du compte bancaire virtuel s'effectue via le menu : "Instance > Liste des instances > « Rechercher votre club - Click > **Onglet Marketplace et Bancaire**". Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour vous accompagner dans ce paramétrage :

[Replay Webinaire sur l'adhésion en ligne et les nouveautés 2022/2023.](#)

[Replay Webinaire Présentation de l'adhésion en ligne saison 2021-2022.](#)



Certificat médical → [CLIQUER ICI](#)

Un certificat médical :

- Doit obligatoirement être fourni pour une première demande de licence adulte
- Doit être daté de moins d'un an au moment de la demande de licence
- Est exigé toutes les trois saisons consécutives pour les adultes ;
- Doit de nouveau être fourni lors d'un renouvellement de licence en cas de réponse positive à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé dans l'intervalle des 3 saisons sportives.

Vous n'êtes pas certain de devoir fournir un certificat médical ? [Faites le test !](#)



Questionnaire de santé et Attestation MINEURS → [CLIQUER ICI](#)

Questionnaire de santé et Attestation ADULTES → [CLIQUER ICI](#)

Le questionnaire de santé :

- Doit être renseigné par le licencié à chaque fois qu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence ;
- Doit être complété avec sérieux et sincérité ;

Le licencié doit attester avoir répondu par la négative à chacune des questions du questionnaire de santé. L'attestation doit être remise au club avec le formulaire de prise de licence

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

INFORMATIONS CLUBS

SAISON 2022-2023



Modèles

- Modèle de lettre de refus de l'Individuel Accident → [CLIQUER ICI](#)
- Modèle de reçu d'adhésion → [CLIQUER ICI](#)

Ce document daté et signé par un responsable de votre club permet de justifier que vous avez bien remis un dossier d'inscription complet. Pensez à le demander à votre club !

Foire aux questions

- Concernant le Certificat Médical & Questionnaire de Santé → [CLIQUER ICI](#)

4. CATEGORIES D'AGE SAISON 2022-2023

Minibad	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Senior	Vétéran
né en 2015 et après	2013-2014	2011-2012	2009-2010	2007-2008	2005-2006	1983 à 2004	1982 et avant

5. HONORABILITE DES ENCADRANTS PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES

Aujourd'hui, les éducateurs sportifs sont soumis au contrôle de leur honorabilité par le Ministère des Sports pour qu'ils puissent exercer leur mission d'encadrement en toute légalité. La preuve est apportée par la détention d'une carte professionnelle en cours de validité.

Depuis la saison dernière, il est nécessaire d'identifier l'ensemble des éducateurs dans Poona afin de remplir notre rôle de contrôle de cette honorabilité.

- **Pour chaque encadrant professionnel** rémunéré dans votre club (c'est-à-dire, les éducateurs titulaires d'un diplôme adapté à l'encadrement + déclaration faite de la carte professionnelle), il vous faudra saisir son numéro de la carte pro et la date de fin de validité, car, c'est cette carte qui nous indique qu'il a déjà été soumis à ce test d'honorabilité par l'administration. L'éducateur sportif doit renouveler sa carte professionnelle tous les 5 ans, s'il poursuit son activité de manière rémunérée, en procédant à une nouvelle déclaration.
- **Pour chaque encadrant bénévole**, il faudra déclarer votre éducateur comme « bénévole » et c'est la Fédération qui se chargera de transmettre les informations au Ministère des Sports, car les encadrants bénévoles sont aussi soumis à cette disposition d'honorabilité.
- **Pour chaque personne chargée de l'organisation générale de l'association** (toutes les personnes élus au Conseil d'Administration), il faudra saisir les dirigeant(e)s dans Poona (Onglet Acteurs du Sports / Dirigeants) et y attribuer le rôle correspondant. Les fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire seront soumises au contrôle d'honorabilité par le biais d'une notification Poona.

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

INFORMATIONS CLUBS SAISON 2022-2023

6. ASSURANCE GENERALI

La FFBaD a souscrit auprès de Générali, pour son compte ainsi que celui de ses membres affiliés et licenciés, un contrat d'assurance dont les principales garanties sont reprises dans les notices d'information. La gestion de ces contrats a été confiée au courtier, AIAC Courtage, qui est l'interlocuteur privilégié de la FFBaD et de ses membres affiliés et licenciés. Nous vous invitons à consulter la rubrique assurance sur le site fédéral → [CLIQUER ICI](#)

Vous y retrouverez les informations importantes pour les clubs :

- Déclaration d'accident en ligne pour un licencié
- Attestation de responsabilité civile pour le club
- Praticants à l'essai / Opérations promotionnelles

7. SAISIE DES LICENCES SUR POONA

La saisie des licences sera possible dès que la réaffiliation de votre club sera validée par la Ligue. Nous vous rappelons que le (la) Président(e) doit être obligatoirement licencié(e) et doit être la première licence demandée pour la saison. Poona bloquera vos autres demandes de licences tant que la licence du Président(e) ne sera pas saisie.

- Le processus de saisie s'effectue depuis [l'onglet Instances / Licenciation / Ajout d'une demande de licence](#).

Dans les critères de recherche, vous pouvez sélectionner uniquement les renouvelables ou tout le monde.

- Pour un renouvellement, saisir le n° de licence ou saisir le Nom – Prénom - Date de naissance puis cliquer sur le nom correspondant et vérifier les champs correspondants avant validation.
- Pour une nouvelle licence, cliquer sur créer une nouvelle personne (cf image) et renseigner les champs.

The screenshot shows the Poona web interface for license management. At the top, there is a breadcrumb trail: "Instances > Licenciation > Ajout d'une demande de licence". Below this, a message states: "Vous pouvez ici Rechercher une personne connue dans Poona dans l'objectif de l'associer à votre club". The main area is divided into two panels. The left panel, titled "CRITÈRES DE RECHERCHE", contains search criteria: "Rechercher par" with a "Licence" field, "OU par" with "Nom" and "Prénom" fields, and "Date de naissance" with a calendar icon. There is a "Rechercher" button and a dropdown for "Afficher 1000 réponses par page". The right panel, titled "LÉGENDE", lists license statuses with icons: "Mutation nécessaire", "Demande de licence en attente", "Demande de licence en cours", "Licence existante", and "Licencié ailleurs". Below the legend is an "Informations" section with a message: "Merci de vérifier que la personne n'existe pas avant de la créer via ce bouton" and a button labeled "Créer une nouvelle personne". A red arrow points to this button.

- [Onglet Instances / Licenciation / Gestion des bordereaux de demande](#)

Cette page vous permet de voir l'ensemble des demandes de licences déposées qui vont être envoyées à la Ligue pour validation. Merci d'être vigilant sur chaque fiche individuelle et mettre à jour, si besoin, les coordonnées de vos licenciés.

7.1 Paiement des licences

Pour tout envoi de demande de licences, imprimer le coupon généré sur Poona et le transmettre à la ligue avec le règlement correspondant (chèque ou virement). **En cas de paiement par virement bancaire, merci de nous envoyer un mail (joindre le relevé d'opération correspondant et libellé du paquet concerné) et de préciser dans le libellé du virement le sigle du club et le numéro DPL.**

7.2 Réception de la licence

La licence est envoyée par email. Si la licence n'a pas été reçue, vous pouvez générer un nouvel envoi depuis la fiche du joueur concerné - Onglet Acteurs du Sport / Liste des joueurs / Attestation / Elicence / Générer

7.3 Attestation de licence

Vous pouvez éditer une attestation de licence depuis la fiche du joueur concerné - Onglet Acteurs du Sport / Liste des joueurs / Attestations.

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

INFORMATIONS CLUBS SAISON 2022-2023

8. LICENCES ET TITRES DE PRATIQUE

Depuis sa création, la Fédération Française de Badminton délivre une licence individuelle annuelle. Mais face au développement de nouvelles formes de pratiques, cette autorisation unique de pratique apparaît comme non adaptée. La FFbAd a donc développé son offre de licences et a créé des licences estivales et titres de participation permettant au plus grand nombre de découvrir et de participer à ses nombreuses activités.

Règlement relatif aux licences et titres de participation → [CLIQUER ICI](#)

LICENCES OU TITRES DE PARTICIPATION	TYPE DE PRATIQUE	DUREE	TARIFS	ASSURANCE RC et IA **	OBLIGATIONS MEDICALES	RENOUVELABLE	LICENCE INDIVIDUELLE TP INDIVIDUEL	DROIT A LA COMPETITION ET AU CLASSEMENT
LICENCE CLASSIQUE	Tout adhérent d'un club affilié, pratique compétitive ou non	La saison sportive (du 1er septembre au 31 août)	Adultes : 26,57 €* Jeunes : 20,97 €* Minibad : 10,23 €*	RC : OUI IA : OUI	Certificat médical ou questionnaire de santé	OUI	Uniquement pour certaines catégories spécifiques (cf. 9.4 F1 Formulaire de demande licence individuelle fédérale)	OUI
LICENCE ESTIVALE	Tout adhérent d'un club affilié, pratique compétitive ou non	Du 1 ^{er} mai au 31 août	Adultes : 25 € Jeunes : 20 € Minibad : 10 €	RC : OUI IA : OUI	Certificat médical ou questionnaire de santé	OUI	NON	OUI
TITRE DE PARTICIPATION D'ÉTÉ	Pratique non compétitive ou compétitive (sous couvert d'un certificat médical)	21 jours consécutifs entre le 1 ^{er} mai et le 31 août	Adultes : 10 € Jeunes : 10 € Minibad : 5 €	RC : OUI IA : OUI	Questionnaire de santé si pratique non compétitive Certificat médical si pratique compétitive	OUI pour la saison suivante	OUI	OUI (sous couvert d'un certificat médical)
TITRE DE PARTICIPATION DECOUVERTE	Découverte lors d'une manifestation promotionnelle ou d'une pratique à l'essai	Une journée	Gratuit	RC : OUI IA : OUI	Aucune obligation particulière	OUI Limité à deux renouvellements par an pour la pratique à l'essai	OUI	NON
TITRE DE PARTICIPATION COLLECTIF POUR ETABLISSEMENT	Pratique adaptée pour des membres d'établissement médico-social	La saison sportive (du 1er septembre au 31 août)	En fonction des capacités d'accueil de l'établissement (125-250-375 euros)	RC : OUI IA : NON	Aucune obligation particulière (Responsabilité de l'établissement)	OUI	Non concerné	NON

** RC = Responsabilité Civile / IA = Individuelle Assurance

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

INFORMATIONS CLUBS SAISON 2022-2023

9. FORMATIONS ENCADREMENT

Les documents d'inscriptions aux formations seront communiqués à la rentrée vers les clubs.

- **MODEF (Module d'Entrée en Formation)** : une formation sera mise en place dans chaque département.
- **AB 1 (Animateur Bénévole 1)** : une formation sera mise en place dans deux départements.
- **AB 2 J (Animateur Bénévole 2 Jeunes)** : une formation en Bretagne (*dates et lieu restant à confirmer*)
- **AB 2 A (Animateur Bénévole 2 Adultes)** : une formation en Bretagne (*dates et lieu restant à confirmer*)
- **EB 1 (Entraîneur Bénévole 1)** : une formation en Bretagne (*dates et lieu restant à confirmer*)

10. FORMATIONS OFFICIELS TECHNIQUES

Les documents d'inscriptions aux formations seront communiqués à la rentrée vers les clubs.

- **Formation Arbitre Ligue Accrédité** : 01-02 octobre 2022 à Quimperlé
- **Formation Arbitre Ligue Certifié** : 04-05 mars 2023 (*dates et lieu restant à confirmer*)
- **Formation Juge-Arbitre Ligue Accrédité** : 05-06 novembre 2022 et 27-28 mai 2023 (*lieu à confirmer*)
- **Formation Juge de Ligne Accrédité** : dates et lieu restant à confirmer
- **Formation Gestion et Organisation Compétitions** : 15-16 octobre 2022 à Ploufragan, 18-19 février 2023 à Rennes

11. CALENDRIER DES COMPETITIONS

Retrouvez toutes les compétitions régionales et nationales [sur le calendrier](#) disponible sur le site Ligue.



12. CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023

Les Championnats de France sont de retour en Bretagne en 2023 !

Organisée conjointement par 4 clubs du bassin rennais (Cesson-Sévigné, Flume Ille, REC, Saint Jacques), la compétition se déroulera à la Glaz Arena de Cesson Sévigné du 02 au 05 février 2023.

Si vous souhaitez contribuer à la réussite de cet évènement en Bretagne, rejoignez l'équipe des bénévoles en vous inscrivant dès maintenant sur [la plateforme](#) Instants Bénévoles.

[Page Facebook](#)
[Instagram](#)



REJOIGNEZ L'ÉQUIPE !

BADMINTON
CHAMPIONNATS
DE FRANCE

RENNES
2 AU 5 FÉVRIER 2023



12. DISPOSITIFS VERS LES JEUNES

PASS'SPORT

Le Pass'Sport est reconduit pour la saison sportive 2022-2023.

C'est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2022-2023. Ce dispositif permettra aux familles de jeunes adhérents éligibles à une prise en charge partielle du montant de leur adhésion.



Toutes les associations affiliées à une Fédération agréée par le Ministère des Sports (comme la FFBaD) sont automatiquement partenaires du dispositif et pourront en faire bénéficier leurs adhérents. Pour ceux qui n'ont pas de compte sur Le Compte Asso (<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>), il faudra en créer un et y mettre à jour vos données administratives afin de pouvoir prétendre au remboursement.

Retrouvez toutes les informations et conditions d'éligibilité sur le site du Ministère des Sports : <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>

A noter : Cette aide financière de 50 € par enfant est utilisable une seule fois dans une seule association.